

Visite du 27/07/18 de Jean Michel Blanquer dans les Landes

Audience de la FSU 40 avec Fanny Anor, conseillère spéciale du Ministre

Lors de la visite du ministre de l'éducation nationale dans notre département la FSU des landes a fait une demande d'audience qui a été acceptée. Nous avons été reçus par **Fanny Anor** conseillère spéciale du ministre à la préfecture pour discuter des conditions de la rentrée et des réformes en cours pendant une vingtaine de minutes.

Présent :

Frédéric Lalanne, secrétaire départemental SNUEP-FSU 40

Éric Boulagnon, secrétaire départemental SNUIPP-FSU 40

Flavien Thomas, SNETAP-FSU&Co-secrétaire départemental de la FSU 40.

Lois avenir 2018 et voie pro 2019

Nous avons déploré l'écart entre le discours positif sur l'enseignement professionnel et les propositions qui visent à développer uniquement l'apprentissage. Pour la conseillère, c'est un plus que les lycées pro puissent proposer de l'apprentissage car pour eux : « il faut le plus possible d'apprentissage ».

Nous avons dénoncé cette vision avec les problèmes **liés au mixage des publics** et nous lui avons rappelé que le nombre de jeunes bac pro et cap formés par les Lycées pro était supérieur par rapport à l'apprentissage et qu'ils avaient besoin d'être valorisés plutôt que d'être sacrifiés.

Elle a réaffirmé que leur but était de « laisser le choix aux familles », notamment par la création d'UFA...sic (**Unité De Formation par Apprentissage, dont nous dénonçons la généralisation**) mais elle n'a pas répondu sur le fond de la question sur la médiatisation de l'apprentissage et sur le différentiel de financement entre le scolaire et l'apprentissage et sur la mixité.

Nous avons abordé le problème du financement et la **réduction de la part barème à 13 %** avec plus d'écoles qui peuvent y prétendre ce qui entrainera une baisse des moyens de fonctionnement des lycées pro puisque la part barème est aujourd'hui du double. Pour elle, le financement pour les lycées pros sera fléché et elle nous a affirmé que les services du ministère travaillaient à une sanctuarisation des financements.

Nous lui avons montré en exemple le budget de certains LP des Landes pour lui montrer l'importance vitale de ce financement dans le fonctionnement des établissements. Nous lui avons demandé comment **ils allaient** garantir ces financements ? Et comment allaient-ils garantir le financement de l'investissement que faisait la région avec la Taxe d'Apprentissage qu'elle n'a plus ?

Le sujet l'intéressait et elle a proposé de nous recontacter pour nous donner des réponses à ces questions.

Nous lui avons aussi demandé de garantir aussi le financement en collège pour les SEGPA....

Ensuite nous avons abordé le **bac pro Gestion Administration** ? et le devenir des élèves et des enseignants.

Elle explique que le GA ayant le taux d'insertion le plus faible, ils avaient engagé une discussion au niveau national pour redessiner un diplôme en fonction du marché du travail.

En prenant l'exemple des lycées de Dax et Mont de Marsan pour le GA nous avons rappelé notre inquiétude pour les collègues qui avaient déjà fait des efforts pour passer de compta et/ou secrétariat à GA et qu'il fallait accompagner. Pas de réponses précises...

Après nous avons parlé des CAP et des différents temps de formation suivant l'origine des jeunes. Nous avons dit notre opposition à avoir plusieurs temporalités de formation dans la même classe et **nous avons rappelé l'importance des effectifs réduits en CAP** pour les jeunes issus de SEGPA et ULIS. La conseillère comprend la problématique et nous répond que la mise en œuvre de ces CAP sera différente sur le territoire pour tenir compte des spécificités... (Aucune garantie...)

L'inclusion

Nous avons pu aborder les problèmes liés à l'inclusion et notamment du fait que **ces élèves ne sont pas comptés dans les effectifs dans les Landes**. Ce qui pose des problèmes lorsque les divisions sont trop remplies et que l'inclusion doit être faite sur un autre niveau que celui du jeune ce qui le stigmatise d'autant plus.

Elle reconnaît la difficulté mais rappelle qu'il y a beaucoup de moyens mis depuis 2005 et qu'ils vont créer 10000 places AESH pour l'an prochain. Pour elle le système de prise en charge est « à bout de souffle dans beaucoup de départements ». De plus en plus de personnes y font appel avec des disparités territoriales de traitement. Elle affirme que l'organisation doit être repensée.

Nous avons demandé **plus de moyens pour passer le CAPPEI** car il est anormal qu'un PLP qui souhaitait passer cette formation et qui avait l'accord de la commission se soit vu refuser cette formation par l'administration.

Elle a reconnu que les cas cités posaient questions.

Revendications salariales

Après avoir évoqué rapidement les dangers de la 2^e à champ pro et le problème des grilles horaires, on a abordé **la revalorisation salariale des PLP** et le fait que nous n'ayons pas la pondération. Pour elle la prime ccf était suffisante et lorsque nous lui avons parlé des collèges de LGT qui avait la pondération et qui négociaient la prime CCF, elle nous a dit que cela ne pouvait pas être les deux. Nous lui avons demandé pourquoi une telle différence entre certifié et PLP et que nous souhaitions la pondération.

Elle en a profité pour nous dire que nous n'avons **pas assez de face à face élève et plus de vacances que nos voisins...** (Tiens ça nous ramène à un rapport récent ... et une chanson sur la sécurité de l'emploi ...).

Nous lui avons rappelé que la durée de travail d'un enseignant était de plus de 42h. Faut de temps nous avons pu aller plus loin dans la discussion sur les revendications salariales mais il est clair que c'est un point de blocage et que du côté des services du ministère les éléments de langage et l'argumentation est parfaitement préparée.

Nous avons demandé si le ministre répondrait à la lettre de l'intersyndicale.

Pour elle le courrier est prêt et il devrait partir rapidement avec le calendrier de la réforme pour une mise en œuvre à la rentrée 2019.

Le ministre chez les scouts

Pour terminer, nous avons rappelé notre attachement à la laïcité car le ministre devait rencontrer des associations de scoutisme confessionnelle.

Pour elle **c'est normal** puisque « c'est la première organisation d'accueil des jeunes pendant les vacances », mais d'autres visites sont prévues et toutes les autres structures sont invitées lors du repas avec le ministre.

Nous avons loué le travail fait par les associations locales auprès des jeunes du département.